



Dialogue

LE BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE-QUIBERON

EDITORIAL

En présence de Monsieur le Sous-Préfet, de nombreux invités saint-pierrois, mais aussi d'invités extérieurs à notre commune, Maires et autres personnalités, la cérémonie des vœux s'est déroulée le 21 janvier.

Dans cet édito, vous trouverez, en résumé, lecture des principaux points évoqués.

La version intégrale de mon discours est disponible sur le site Internet de la commune et sur support papier en mairie.

Extraits du discours :

« Vous me permettrez d'avoir une pensée pour André GUILLEVIC. Notre collègue conseiller municipal, est décédé le 15 décembre dernier. Il fut adjoint au maire, dans l'équipe de M. Jean-Michel KERVADEC de 1995 à 2001. Que son épouse et ses proches soient assurés de notre sympathie ».

« Quelques chiffres :

- les moins de vingt ans sont au nombre de 390
- les 20 à 64 ans : 1 200
- les plus de 65 ans : 710

Ce qui donne 70 % la population en dessous de 65 ans.

19 petits saint-pierrois sont nés en 2010 (14 en 2009).

Stabilité dans les mariages, avec 16 célébrés.

Il faut malheureusement dénombrer 35 décès (37 en 2010)

Les effectifs scolaires sont à peu près stables pour les deux écoles avec 89 élèves à l'école publique et 36 à l'école catholique de Kéraude.

73 permis de construire sur habitations (tout confondu) ont été déposés en 2010 (41 en résidences principales et 32 en secondaires) pour 56 en 2009, plus 8 divers (locatif - commerces)

135 déclarations de travaux, 121 en 2009
2 permis de lotir et 2 permis de démolir, mêmes chiffres que l'an dernier.

Les principaux travaux réalisés au cours de l'année passée.

1/ les travaux sur le hangar des ateliers municipaux, avec le changement du bardage et de la grande porte coulissante, plus l'aménagement de deux bureaux pour les services techniques.

2/ La salle de tennis, avec la création d'une ouverture sur le parc de Kerbourgnec et le bardage lui aussi changé.

Montant de ces deux opérations : 166 000 €.

3/ Les campings municipaux.

Celui du Rohu a connu quelques bouleversements avec l'abattage de ses grands arbres en bordure de clôture. Quand il y a danger pour l'accueil du public, il ne faut pas trop se poser de questions et agir. Même en période estivale, le vent sur la presqu'île peut ne pas être qu'un petit courant d'air. Sur le camping de Penthièvre, 5 chalets ont été achetés, pour des locations destinées à des activités commerciales (35 000 €)

4/ L'entretien et la rénovation des bâtiments de l'école publique à hauteur de 30 000 €.

5/ La pose d'un autre défibrillateur à la salle omnisports après celui posé sur le pignon de la mairie.

6/ Le point phare des travaux 2010 est incontestablement la rénovation de la médiathèque qui se situe sous nos pieds. 237 m² sont mis à disposition du public depuis avril 2010, avec des installations confortables, je dirai « cocooning » ce qui n'empêche pas les nouvelles techno-

gies d'y avoir la bonne place aussi bien pour les jeunes que pour tout public.

Une séance « bébé bouquine » a déjà été organisée pour les tous petits.

Coût de l'opération avec quelques travaux sur les sanitaires : 232 000 €.

Quelques chiffres sur la fréquentation :

- 876 usagers pour 2010, soit 339 lecteurs de plus qu'en 2009. Viennent s'ajouter les activités des enfants des deux écoles et les visites et consultations sur place pour les postes multimédias.

- 19 630 prêts, dont 8382, en juillet et août soit 5 014 prêts supplémentaires par rapport à 2009.

Nous pouvons être satisfaits et nous avons même eu le plaisir d'accueillir des élus d'autres communes ayant des projets similaires.

C'est Catherine qui a en charge le fonctionnement de la médiathèque, avec les onze bénévoles que je remercie chaleureusement.

7/ Sur le plan de la réfection des routes

très peu des travaux prévus ont pu être réalisés, en raison de problèmes sur



Salle de tennis

Site INTERNET: consultez nous sur <http://www.saintpierrequiberon.fr> - e.mail : mairie@saintpierrequiberon.net

Geneviève MARCHAND,
Maire,
Lundi et Mardi de 10 h à 11 h
sur rendez-vous.

François DUBOIS, premier adjoint
finances, gros travaux, ports : Vendredi de 14 h à 16 h 30.

Eric GUILLEMETTE, deuxième adjoint
sports, écoles, jeunesse, culture, associations,
animations : Mercredi de 14 h à 16 h.

Elisabeth LE BIHAN, troisième adjoint
Tourisme, économie, patrimoine, communication :
Jeudi de 14 h à 16 h.

Permanences des Elus

Gérard JAN, quatrième adjoint
urbanisme, environnement :
Mardi et Vendredi de 9 h 30 à 12 h sur rendez-vous.

Jacques LE HYARIC, cinquième adjoint
Personnels, travaux en régie, campings :
Lundi de 9 h 30 à 12 h.

Nadine FERRERO, Conseillère déléguée
aux affaires sociales : Jeudi de 16 h 15 à 18 h 15.



Lavoir de Kergroix

les réseaux en sous-sol et qui sont pris en charge par le syndicat de région ABQP (Auray, Belz, Quiberon, Pluvigner).

8/ Une mention et des remerciements aux services techniques de la commune et aux chantiers de réinsertion pour la restauration des lavoirs et fontaines et sur la protection des dunes à Penthièvre.

9/ Quelques nouvelles de la résidence de Kerbourgneq avec six pavillons en accession à la propriété et 15 locatifs livrés au printemps dernier. Les résidents y sont heureux de vivre, tout près de la plage et du parc de loisirs.

2011 s'annonce tambours battants avec un programme bien dense.

1/ Tout d'abord les premiers coups de pioche attendus pour l'aménagement du centre-ville avec en premier lieu les réfections des réseaux en sous-sol, l'enfouissement des réseaux aériens et ensuite l'aménagement urbain.

N'ayant pas la maîtrise d'ouvrage nous ne maîtrisons pas non plus le calendrier.

L'avant-projet sommaire réalisé avec le cabinet IRH, a été présenté fin novembre dernier aux riverains.

Il devait tenir compte des règles en vigueur pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et le respect des règles de sécurité dans une zone de rencontre très fréquentée à certaines périodes.

Tout changement génère des inquiétudes, c'est tout à fait compréhensible et les acteurs économiques riverains ont exprimé les leurs.

Actuellement leurs représentants travaillent avec les élus afin d'aboutir, je n'en doute pas, au projet définitif qui rendra notre centre-ville encore plus attractif.

750 000 € sont engagés pour ces aménagements.

2/ A suivre, la démolition de l'ancien garage Périon du centre-ville. D'ici quelques semaines il aura disparu de notre horizon.

Le permis de construire est en fin d'instruction et si tout se présente bien, nous serons encore dans les délais pour la livraison de l'office de tourisme en mai 2012 et la livraison de 16 logements locatifs du T2 au T4 pour juillet de la même année. Ce bâtiment répondra aux normes BBC, c'est-à-dire basse consommation.

C'est le bailleur social AIGUILLON qui réalise l'opération.

Le temps est long avant d'avoir surmonté tous les obstacles et démarches administratives, le passage d'études en études, pour la concrétisation d'un projet.

Important : pendant les travaux, le distributeur de billets de banque restera en fonction dans un local provisoire devant le petit parking du restaurant scolaire.

3/ Après une première tranche de travaux sur les mouillages dans le port d'Orange fin 2009, pour 38 000 €, un marché est en cours pour une deuxième tranche.

4/ Nous sommes lancés aussi sur les profils de baignade par anticipation sur les normes 2015. Nous avons conventionné avec la ville de Plouharnel pour la plage limitrophe des sables

blancs. Montant 77 000 € (une subvention de l'agence de l'eau est attendue pour 29 000 €).

Nouvelle rassurante pour 2010 : l'Agence Régionale de Santé Bretagne a rendu son verdict : les neuf plages analysées de la commune sont classés « A » = eau de bonne qualité. Ces résultats sont affichés en mairie pour qui souhaite les consulter.

5/ Le plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics ou PAVE est également en cours.

6/ Après une pause dans le calendrier, l'Agenda 21 suivra.

7/ Ainsi que le marché de la construction d'une nouvelle mairie à l'emplacement de l'ancien hôtel Celtic et de nouveaux logements à l'arrière.

Mais prudence est mère de sûreté, attendons aussi la suite sur le devenir des subventions, sans lesquelles les communes ne peuvent pas investir à hauteur de leurs projets.

8/ Autres chantiers, avec la continuation des travaux à l'école publique, sur les campings, la réfection des routes avec une année 2011 qui devrait être chargée.

Tous les travaux en régie sont le quotidien des services techniques et parmi ceux-ci, des réaménagements au parc de loisirs de Kerbourgneq. Des jeux pour enfants viennent déjà d'y être installés pour la somme de 27 500 €.

9/ Il faut penser aussi à nos défunts et un jardin du souvenir sera créé.

10/ Le PLU ou plan local d'urbanisme (71 000 € prévus). Nous y avons intégré l'approche environnementale de l'urbanisme ou AEU

Nous en sommes au tout début. Les premiers contacts viennent d'être pris avec le cabinet Ouest Paysage, en charge de la réalisation de notre PLU.

La phase diagnostic sera donc la première étape et devrait durer environ six mois.

Nous travaillerons en parallèle avec le SCOT ou schéma de cohérence territoriale du pays d'Auray, puisqu'il n'est pas encore arrêté. Obligation étant faite pour toutes les communes du périmètre de se mettre en conformité.

En attendant c'est le POS actuel ou plan d'occupation des sols qui a force de loi.

A Saint Pierre nous n'avons plus aucune possibilité d'accueil pour de nouvelles entreprises créatrices d'emplois. Ce n'est pas le maire qui décrète cela, mais l'obligation de se référer au POS actuel.

Alors, aurons-nous des possibilités avec le PLU ? Rien n'est sûr. Mais restons optimistes et il nous reste à travailler pour la réussite de notre PLU.

Le tourisme est notre première industrie et il nous faut le favoriser.

L'an dernier, Monsieur le Préfet, au regard de la loi, nous a retiré notre appellation de commune touristique, car nous n'avions pas



Camping de Penthièvre

EDITORIAL (suite)

dont les travaux doivent commencer sur le site quiberonnais. Le passage de l'isthme reste un sujet sensible. Le conseil général a pris en charge financièrement le dossier, aussi bien pour l'étude d'impact que pour la suite à donner pour sa mise en œuvre

d'office de tourisme (bien que répondant à tous les autres critères).

Nous l'avons donc créé et le comité directeur vient de siéger.

Par vote des membres de ce comité, c'est Madame Elisabeth LE BIHAN, adjointe au tourisme au patrimoine et à l'économie qui a été élue présidente et Eric GUILLEMETTE, adjoint à la jeunesse à la vie scolaire et aux animations, le Vice-Président.

Madame Maud FOUQUAIN a été nommée directrice.

L'office va être opérationnel pour le 1^{er} mars prochain et en attendant les locaux définitifs, le local d'accueil en location, sera l'ancien restaurant pizzeria la Cristalline, local vide de toute activité depuis la fin de l'été dernier.

Une très bonne nouvelle : Monsieur le Préfet vient de signer un arrêté classant notre office une étoile et notre appellation de commune touristique nous est restituée.

La disparition du garage va nous faire perdre quelque peu nos marques, mais la destination du nouveau bâtiment, avec la réhabilitation du centre bourg devraient, nous l'espérons, contribuer à redynamiser l'activité commerciale qui n'échappe pas aux difficultés de la crise.

Pour des villes comme les nôtres, il est très important que perdure l'activité des commerces de proximité. Alors il faut y penser et prendre l'habitude de franchir leurs pas-de-porte.

Pourtant le courage ne manque pas au sein des acteurs économiques. Les spécialités locales se laissent aisément déguster.

Autre atout touristique : notre environnement, bien précieux à préserver.

Le conservatoire du littoral, le conseil général et le Syndicat mixte du Grand site dunaire Gâvres Quiberon, sont des partenaires privilégiés pour cette préservation.

Depuis un certain nombre d'années, vous entendez parler de l'itinéraire cyclable de Gâvres à Quiberon nommé maintenant voie verte.

Les travaux semblent imminents, du moins pour le tronçon de la presqu'île

Notre environnement ce sont aussi :

les efforts dans la consommation des énergies

le changement dans les méthodes de désherbage pour passer principalement au désherbage manuel.

Nous comptons sur les saint pierrois pour nous aider dans ces démarches.

L'Intercommunalité

Monsieur le Préfet a réuni tous les maires du pays d'Auray le 7 décembre et nous a très fortement conseillé la fusion au sein des intercommunalités existantes pour être en conformité avec la loi, avec l'obligation aux communes isolées de rentrer dans le rang.

(Petite précision : ne pas confondre fusion des intercommunalités et fusion des communes).

A noter que dans notre programme des élections municipales de 2008, nous avons écrit qu'il fallait « œuvrer pour la création d'une grande communauté de communes du Pays d'Auray ».

Le train semble se mettre en marche et la volonté des élus du pays d'Auray est réelle pour que des propositions puissent émerger, avec un ou des périmètres arrêtés cette année, et une mise en œuvre en juin 2013.

Mais nous ne perdrons pas vue, comme nous le souhaitons tous, de pouvoir rester des élus de proximité au sein de nos communes ».

Au nom de tous les membres du conseil municipal, je souhaite à tous les saint pierrois(es), une année solidaire, santé, réussite familiale et professionnelle, en ayant une pensée pour celles et ceux qui sont dans la souffrance aussi bien physique que morale ».

Le Maire,
Geneviève MARCHAND

AUX SAINT PIERROIS(SES)

Quelques-uns d'entre vous s'interrogent sur le fait de ne pas être invités aux vœux du maire, chaque début d'année.

Comme dans la plupart des communes (à moins d'avoir une salle pouvant accueillir un très grand nombre de personnes), les invitations sont personnalisées, selon un listing traditionnel dans le choix des invités.

Pour notre commune, sont ainsi invités : tous les acteurs économiques (artisans, commerçants...); les membres des professions médicales et paramédicales ; les responsables de toutes les associations, (loisirs, sportives, culturelles, de villages, patriotiques, scolaires, caritatives, culturelles) ; les directeurs des écoles d'enseignement et de recherche ; les représentants du culte ; des saint pierrois(SES) représentant l'ensemble de la population et parmi ceux-ci des enfants des deux écoles et leurs parents ; des jeunes adolescents etc. Tous les élus saint pierrois sont bien évidemment invités, ainsi que les personnels d'encadrement des services municipaux ; les personnes cooptées dans les commissions ; les bénévoles de la médiathèque et du CCAS ; les membres du conseil des Sages.

Viennent ensuite les élus voisins et personnalités du Pays d'Auray, les représentants des services de l'Etat ; du conseil régional ; du conseil général ; des corps constitués ; de la gendarmerie ; des sapeurs pompiers ; de la SNSM.

Quant au personnel communal, des vœux leur sont dédiés de façon spécifique et c'est l'occasion d'échanges dans la convivialité au plus près de leurs fonctions.

J'espère avoir répondu à vos interrogations et je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Très cordialement

Le Maire, **Geneviève MARCHAND**

Aire de jeux de Kerbourgneq



Le Centre Communal d'Action Sociale informe :

Association Diab'lor

L'association de patients diabétiques Diab'lor représentée par M. Marc WILLE-MOT assure une permanence le 2^{ème} mardi du mois de 9 h 30 à 11 h 30 – salle de l'ancienne gare – rue Clémenceau

Pour contacter l'association Diab'lor :
Tél. 06.07.04.97.39 -
site internet www.diablor.asso.fr

Périodiquement, une diététicienne prodiguera des conseils sur une alimentation appropriée pour une bonne qualité de vie. Ouvert à tous.

C.A.F du Morbihan La Médiation familiale

Pour les personnes en situation conflictuelles particulières, la médiation familiale peut être une alternative.

Aider à rétablir un dialogue constructif, trouver des accords pour prendre en compte de manière concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants, sont les principaux objectifs de cette offre de service.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser auprès de la Caisse d'Allocation Familiales du Morbihan Tél. 02.97.62.28.40 ou de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) Tél. 02.97.54.13.21.

Revenu de Solidarité Active

Le revenu de solidarité active est une prestation qui varie en fonction des revenus et de la composition du foyer. Il joue à la fois le rôle de revenu minimum garanti pour les personnes privées

d'emploi et de complément de revenus pour les foyers dont les membres ne tirent que des ressources « limitées » de leur activité. Dans le 1^{er} cas, il est communément dénommé RSA « socle » et dans le second RSA « chapeau ». Depuis le 1^{er} septembre 2010, le RSA est ouvert aux jeunes, sans enfants, de moins de 25 ans.

Taxi du Jeudi

Les personnes sans voiture qui désirent se rendre au marché le jeudi matin peuvent profiter du service taxi mis en place par la mairie. Inscriptions en mairie avant le mercredi. Le taxi prend et dépose les personnes à domicile. Départ aux environs de 10h, retour vers 11h.

02 97 30 92 00

Montant maximum mensuel du RSA « socle » au 1^{er} janvier 2011

Personne seule sans personne à charge	466,99 €	(410,95 € après abattement forfait logement)
Personne seule + 1 personne à charge	700,49 €	(588,41 € après abattement forfait logement)
Personne seule + 2 personnes à charge	840,59 €	(701,89 € après abattement forfait logement)
Personne seule + 3 personnes à charge	1027,39 €	(888,69 € après abattement forfait logement)
Par personne supplémentaire	+ 186,80 €	

CAF du MORBIHAN

La Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan propose un nouveau lieu d'accueil regroupant les services des prestations et des travailleurs sociaux : Porte Océane 2 – bâtiment A – rue du Danemark – Immeuble Terre et Mer 56400 BRECH. Accueil du lundi au jeudi de 9 heures à 13 heures

Mission Locale

Les jeunes de 16 à 25 ans, non véhiculés ou ne bénéficiant pas de dispositif régulier de transport en commun, connaissent un taux de chômage de 20 %. Pour pallier cette difficulté, la Mission Locale pour l'emploi du Pays d'Auray, en association avec les communes de la presqu'île, mettent en place un nouveau dispositif : favoriser l'obtention du permis de conduire des jeunes en partenariat avec les auto-écoles. Une de ces actions consiste à développer la conduite supervisée qui permettra aux jeunes d'acquérir l'expérience de la conduite automobile, après l'obtention du code et l'acquisition des automatismes assurés par les auto-écoles. Afin d'assurer ce nouveau service, la Mission Locale recherche des bénévoles, « des parrains » acceptant d'accompagner les jeunes.

Une formation sera assurée préalablement et une voiture sera à leur disposition.

Renseignements et contacts : Mission Locale pour l'Emploi du Pays d'Auray - 14 rue François Mitterrand - 56400 AURAY - 02 97 56 66 11

Le Mot de la Minorité

Amis saint-pierrois,

Comme vous avez pu le constater, nous n'avons pas été très éloquents en 2010 dans le bulletin municipal Dialogue. De nombreux saint-pierrois n'ont pas hésité à nous le faire savoir, à juste titre d'ailleurs. Pour le premier mot de la minorité de l'année 2011 nous ne nous engagerons pas sur des sujets d'actualité telle que la restructuration du centre bourg, nous souhaitons simplement rendre hommage à notre ami et élu de la minorité, André Guillevic qui nous a quittés trop tôt en décembre 2010.

Bien que nos avis divergeaient parfois, nous étions amis et respections nos points de vues. Nous sommes des élus mais avant tout des êtres humains avec leurs différences, leurs défauts et leurs qualités, nous sommes loin d'être parfaits.

André, nous garderons toujours à l'esprit ta gentillesse et ta bonne humeur, toi qui es maintenant dans ce grand paradis blanc, nous pensons très fort à toi et évoquerons souvent ton souvenir pour que tu ne tombes jamais dans l'oubli.

Kenavo André.

Sur ces quelques mots de tristesse, nous espérons que vous avez passé un joyeux Noël et vous souhaitons une excellente année 2011 pleine de joie, d'amour, d'amitié et d'humilité.



Chantal, Maryannick, Jean-Pierre

Travaux de voirie 2011

L'année 2010 a été pauvre en travaux d'aménagement de la voirie communale. Cependant les crédits prévus (200 000 euros/an) ne sont pas annulés mais reportés en 2011.

Tous les projets en cours sont soumis à la réalisation préalable de travaux sur les réseaux, or la commune n'est ni le propriétaire des réseaux ni le Maître d'Ouvrage de ces travaux.

La commune a confié la compétence « eau potable et assainissement » au Syndicat région ABQP (Auray, Belz, Quiberon, Pluvigner). La charge de travail très importante du Syndicat pour satisfaire toutes les communes adhérentes, les contraintes budgétaires (surtout celles concernant l'assainissement ne facilitent pas la réalisation rapide des travaux sur les réseaux demandés par les communes.

Tout ceci explique le faible volume de travaux réalisés en 2010 et la difficulté à démarrer la rue de Gaulle.

Pour la rue de Gaulle, le calendrier annoncé dans le dernier numéro de « Dialogue » est maintenu, à savoir : travaux sur les réseaux avant la saison 2011 et aménagement de la voirie après l'été 2011, le secteur le plus commerçant étant traité en priorité pour le dégager des encombrements dans les meilleurs délais.

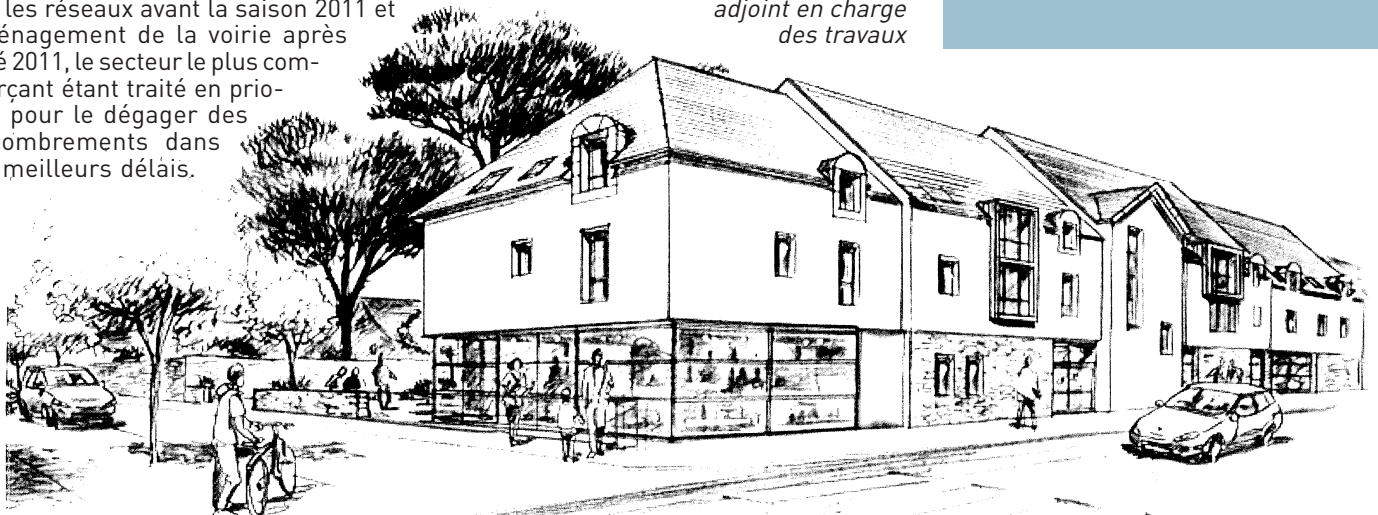
De nombreux autres travaux de réseaux sont programmés ou en cours :

- Rue Constant Vinet et rue de la Résistance : changement de la conduite eau potable, suite à des réclamations concernant la qualité de l'eau en période estivale.
- Au Zal, remplacement de la canalisation eau potable, suite à des casses sur ce réseau.
- Rue des Pêcheurs et rue Notre Dame de Lotivy, remplacement de la canalisation eau potable.

Ces travaux se dérouleront dans les premiers mois de l'année 2011 et seront suivis si possible avant l'été, d'aménagements de voirie comprenant la gestion des eaux pluviales.

Après l'aménagement de la rue des Embruns, un arrêté municipal réglera la circulation des poids lourds de plus de 3,5 t, le village de Kergroix sera ainsi protégé de cette circulation desservant la zone artisanale.

François DUBOIS,
adjoint en charge
des travaux



Projet de réaménagement du garage Péron : logements locatifs et Office de Tourisme

Travaux en régie

Travaux en cours ou déjà réalisés par les services techniques de la ville, parmi lesquels » :

- › Mise en place de bordures et clôtures autour de l'aire de jeux de Kerbourgnec ;
- › Pose de clôture au camping de Kerhostin côté Sud et Est et Penthièvre côté Sud – élagage d'arbres et dessouchage ;
- › Réfection de l'accueil du camping du Rohu (aménagement du bureau pour l'accueil des vacanciers) ;
- › Réfection du local de l'association Loisirs et Culture (peinture, pose de prises électriques et aération) ;
- › Réalisation des évacuations d'eau pluviale des chalets du camping de Penthièvre ;
- › Réalisation d'une dalle pour recevoir un nouveau distributeur de billets devant le restaurant municipal.

Restructuration du centre ville

Une réunion publique sur la restructuration du centre ville aura lieu le mardi 22 février, à 19h, au centre culturel.



Nouveau Commerçant

Bienvenue à Gilles CAUCHARD qui a repris le **bar restaurant Le Bigorn'eau** au Port d'Orange

Extraits du Compte rendu du Conseil municipal du 16 décembre 2010

Transfert de la compétence optionnelle « Maintenance éclairage public » au SDEM (Syndicat Départemental d'Énergies du Morbihan)

Modèle délibération diagnostic éclairage public par le SDEM

Pour aider les communes à mieux connaître leur parc d'éclairage public, à disposer en toute propriété des éléments caractéristiques de ce parc et à mieux maîtriser leurs consommations en électricité, le SDEM propose depuis peu, de conduire à l'échelle communale des diagnostics éclairage public. La prestation proposée par le SDEM consiste au relevé des éclairagements sur l'ensemble de la commune. Aussi, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter le SDEM pour la réalisation d'un diagnostic du parc d'éclairage public de la commune avec le concours du bureau d'études retenu et de prendre en charge pour cette intervention un coût de 2,30 € HT par point lumineux ; la dépense globale est susceptible d'être aidée par le SDEM, l'ADEME et le FEDER au minimum à 40 % et au maximum à 80 %.

Quelques TARIFS COMMUNAUX 2011 votés à l'unanimité

► CIMETIÈRE :

• COLUMBARIUM :

- La concession d'une durée de 15 ans : 103,04 €.
- Le « logement » : 489,87 €.

En cas de non-renouvellement de la concession « le logement » est rétrocédé gratuitement à la commune.

• CONCESSION :

- 15 ans : 177,92 €
- 30 ans : 374,45 €
- 50 ans : 1 029,32 €

► ECOLE DE KAYAKS – ASSOCIATIONS « SILLAGES »

- TARIF EMPLACEMENT : location : 625,57 €.
- LOCATION BUNGALOW CHAR A VOILE (899,71 €. Eau : 2,39 €/ m3 T.T.C.) Terrain ZA de Kergroix : 1 168,78 €.

► LOCATION DE SALLES AU CENTRE CULTUREL ET AU RESTAURANT MUNICIPAL

- RESTAURANT MUNICIPAL :
 - Salle restauration seule : 65,51 €
 - module - Plonge : 26,83 €
 - Cuisine : 178,01 €
 - Location de la totalité du bâtiment : 466,90 € (Restaurant + plonge + cuisine)
- CENTRE SOCIO-CULTUREL :
 - Etage grande salle (de 12h à 12h) : 327,57 + 162,65 (journée supplémentaire) + forfait chauffage 29,56 € à l'étage.

- Location de 2h30 et moins : forfait de, pour la salle du haut : 109,20 €.

► LOCATION D'UN LOCAL RUE CURIE

- Location du petit local, sise rue Curie à : 932,68 €

► LOCATION DE MATÉRIELS (voir en mairie)

► LOCATION DE LA PARCELLE AP465 SISE AU ROHU

- Location du terrain 1 338,14 euros avec la société TRIBANE CAFE.

► MARCHÉ SAISONNIER DE PENTHIÈVRE : 261,60 €

► MÉDIATHÈQUE - TARIFS

- Abonnement familles : 14,60 €.
- Abonnement individuel : 9,30 €.
- Badge (carte) adhérent : 1,00 €.
- Badge (carte) adhérent perdu : 1,00 €.
- Livre perdu : prix de remplacement.
- D.V.D. perdu : prix de remplacement.

► TERRASSES ET CHEVALETS PUBLICITAIRES : TARIFS

• Droits de stationnement et de location sur le domaine public communal

- Utilisation saisonnière des terrasses en front de mer : 40 € / m²
- hors front de mer : 10,91 € / m².
- Chevalet publicitaire forfait saison front de mer : 40 €
- chevalet hors front de mer : 10,91 € / chevalet.
- Utilisation saisonnière journalière : 5,91 € le mètre linéaire

• Droits de place hors marché pour occupation du domaine public

- Du 1.06 au 31.08 = 4,12 € le mètre linéaire.
- Du 1.09 au 31.05 = 1,55 € le mètre linéaire

► PAINTBALL SPORTIF : TARIF ANNÉE 2011 : 1 421,77 €

► PORT D'ORANGE : OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIQUE MARITIME PORTUAIRE

Dans le cadre d'une activité voile, le tarif est fixé à 695,00 € H.T. pour la saison 2011. L'emplacement réservé aux activités est situé sur le domaine public maritime du Port d'Orange et devra être libérée pour le 30 septembre.

► TARIFS (TTC) 2011 DES REDEVANCES POUR L'OCCUPATION DES DÉPENDANCES DU DOMAINE PUBLIC MARITIME PORTUAIRE (MOUILLAGES) DANS LE PORT D'ORANGE

- Bateaux jusqu'à 5 m 139,93 €
- Bateaux de 5 m 01 à 6 m 167,06 €
- Bateaux de 6 m 01 à 7 m 199,21 €
- Bateau de plus de 7 m 234,10 €
- Bateau de passage art. 28* règlement du port 247,10 €

► TARIFS DE LOCATION DU LOCAL SITUE SUR LE TERRE-PLEIN DU PORT DE PORTIVY

- Location du local à l'année : 1 843,94 € H.T.
- Charges locatives (eau) : 2,41 € H.T.

► TARIF EMPLACEMENT DE STATIONNE- MENT POUR DES ACTIVITÉS NAUTIQUES

La location de l'emplacement du stationnement des matériels pour les activités nautiques, au lieu-dit Le Petit-Rohu au bout de l'impasse des Courlis est fixé à 649,45 € TTC.

► TARIF POUR NON RÉALISATION D'AIRES DE STATIONNEMENT : 11 332,20 €

► TARIFS DES PRESTATIONS POUR MISE A DISPOSITION DE MATÉRIELS AVEC CHAUFFEUR A TITRE EXCEPTIONNEL (voir en mairie)

► TARIFS DES REDEVANCES POUR L'OCCUPATION DES DÉPENDANCES DU DOMAINE PUBLIC MARITIME PORTUAIRE (MOUILLAGES) DANS LE PORT DE PORTIVY

TARIFS PLAISANCIERS

- Bateaux jusqu'à 5 m 139,93 €
- Bateaux de 5 m 01 à 6 m 166,96 €
- Bateaux de 6 m 01 à 7 m 199,21 €
- Bateau de plus de 7 m 234,10 €

TARIF UNIQUE PÊCHEURS

- Bateaux pêcheurs professionnels (forfait) 143,66 €
- Bateau de passage art. 28* règlement du port 247,10 €

Tant qu'aucun contrat de réservation d'emplacement n'aura été conclu, tout bateau est considéré comme de passage et seuls les tarifs s'y rapportant sont applicables, quelle que soit la durée d'occupation de l'emplacement.

► TARIFS DROITS DE PLACE : MARCHÉS DE SAINT PIERRE ET KERHOSTIN (voir tarifs en mairie)

► TARIF : OPÉRATION DE RÉCEPTION PAR LA COMMUNE DES TRAVAUX EFFECTUES SUR LA VOIRIE PAR LES ENTREPRISES

Devant la carence de certaines entreprises de faire part à la commune de l'achèvement de leurs chantiers sur la voirie et des remises en état des chaussées non-conformes à nos décisions, il avait été fixé en 1998 une prestation pour réception de travaux par les services de la commune. Pour 2011 : 55,73 €.

► TARIFS POUR OCCUPATION TEMPORAI- RE DU DOMAINE PUBLIC par les entre- prises publiques et privées ou les particu- liers. Droit de stationnement et dépôts (échafaudages, dépôts de matériaux, etc...)

- Droit fixe : 10,35 €.
- Droit proportionnel / m² / jour : 0,36 €.

► TRAVAUX POUR LE COMPTE DE TIERS, BUSAGE DES FOSSÉS – « BATEAU » TARIFS

- « Bateau » (modifications du niveau des bordures des trottoirs pour faciliter l'entrée aux entrées des propriétés : 44,58 € le mètre linéaire.
- Busage des fossés : 56,20 € le mètre linéaire (buse de ø 300).
- Regard de branchement eaux pluviales : 132,28 €.
- Intervention des services techniques entretien courant éclairage lotissement privés : 55,75 €/h.
- Personnel des services techniques travaux occasionnels – tarif horaire 18,58 €.

CESSION DE LA PARCELLE PRIVÉE COMMUNALE AP 526

Le Conseil Municipal décide à la majorité. Constitution de servitude réalisée sur la parcelle AP 526, actuellement propriété de la commune de Saint Pierre Quiberon, au profit de la parcelle cadastrée AP527, actuellement propriété de M. Leplat. Ainsi elle sera attachée à l'immeuble quel qu'en soit le propriétaire.

DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU MORBIHAN DANS LE CADRE DES TRAVAUX RELATIFS A « L'ESPACE JEUNE »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser l'achat de mobilier et de matériels pour « l'Espace Jeunes » pour un montant estimatif de 2 285,90 € TTC, de demander une subvention à la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan dans le cadre des dites acquisitions.

PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE MÉGALITHIQUE DU SUD DU MORBIHAN : CANDIDATURE AU CLASSEMENT UNESCO

A la majorité, accord a été donné sur le principe de création d'une association porteuse d'un projet de candidature au classement de l'UNESCO, pour les mégalithes du Sud Morbihan.

EPFB : ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE

A l'unanimité, le conseil a voté l'instauration de la taxe spéciale d'équipement du profit de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne, ou EPFB, et qui consiste pour la Région Bretagne à aider les collectivités territoriales dans une mission de portage foncier.

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS

Vote à l'unanimité d'une subvention de fonctionnement au C.C.A.S de 20 000 €, à verser sur l'exercice 2011 du budget principal. Le montant global de la subvention pour l'année 2011 sera fixé lors du vote du budget primitif de l'exercice considéré.

SURVEILLANCE DES PLAGES

Recrutement de nageurs sauveteurs pour la saison 2011.

8 agents sont recrutés.

- Ouverture des postes : le samedi 2 juillet 2011.
- Fermeture des postes : le dimanche soir 28 août 2011.

A titre indicatif, rappel des montants réglés :

- Année 2001 : 19 313,39 €
- 2009 : 27 107,88 €
- 2010 : 29 236,73 €

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE SAINT PIERRE QUIBERON ET LE SYNDICAT MIXTE ABQP

Projet d'aménagement

- Rue de l'église : eaux pluviales + eau potable.
- Rue Le Gall : eaux pluviales + eau potable.
- Rue de l'usine : eaux pluviales.
- Rue Le Glohaec : eaux pluviales.
- Place des martyrs : eaux pluviales.
- Rue de Gaulle : eaux pluviales.

Ces travaux seront précédés d'un aménagement de réseaux. Aussi la commune doit réaliser certains travaux d'eaux pluviales, tandis que le Syndicat doit engager des travaux d'eau potable :

Il est apparu opportun à la commune de Saint Pierre Quiberon comme au Syndicat mixte, considérant l'exiguïté de certaines rues, mais également dans un souci de raccourcir le délai d'exécution des travaux et d'en limiter le coût, d'attribuer conjointement les travaux pré-listés à une entreprise identique, dans le cadre d'un groupement de commandes. Le conseil municipal à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention de groupement de commandes et à signer les marchés avec les entreprises qui auront été retenues par la commission d'appel d'offres.

EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DU PORT D'ORANGE

Dans le cadre des travaux d'aménagement du Port d'Orange effectués à la fin de l'année 2009 et ceux qui seront effectués au début de l'année 2011, des offres de prêts à taux fixe ont été sollicitées auprès de cinq organismes. A l'unanimité l'offre du Crédit Agricole du Morbihan a été retenue pour un prêt, à taux fixe trimestriel à 2.95 %, pour un montant de 125 000 euros sur une durée de 8 ans.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'OFFICE DE TOURISME

Un appel à candidature a été lancé le 5 novembre par voie de presse, voie d'affichage, voie postale et sur le site internet de la commune pour inviter les membres des professions, organismes et associations intéressés au tourisme de SAINT PIERRE QUIBERON à se manifester.

Membres élus : 7 titulaires – 7 suppléants. Ces candidatures ont été validées à l'unanimité.

Titulaires	E. LE BIHAN	G. MARCHAND	F. DUBOIS	E. GUILLEMETTE	G. PRUVOST	S. ANSQUER	M.A GANDON
Suppléants	N. FERRERO	J. LIVORY	G. JAN	H. MAROUILLE	J. LE HYARIC	C. GUTTILLA	/

Socio-professionnels : 4 titulaires – 4 suppléants

	HEBERGEMENT	COMMERCE ARTISANAT	RESTAURATION	ASSOCIATION
Titulaires	M.LAMY Camping de l'Océan	M. NATURE Activité de Plongée	M. BOURDON Hôtel du Grand Large	Mme FORIN Force 10
Suppléants	M.DUBOS Hôtel des 2 mers	M. PICHON Boulangier	M. AUDIC Le bateau ivre	M.PEROTIN

État Civil

Naissances

- ▶ Lou Ann AUVRAY
Née le 21 décembre 2010
- ▶ Eliaz RIO BOURVELLEC
Né le 9 janvier 2011
- ▶ Louka COLIN
Né le 2 février 2011

Mariage

- ▶ Maria DA CONCEICAO et
Marcel RIO
Le 11 décembre 2010
- ▶ Stéphanie ROUET et
Loïc NAAS le 2 février 2011

Décès

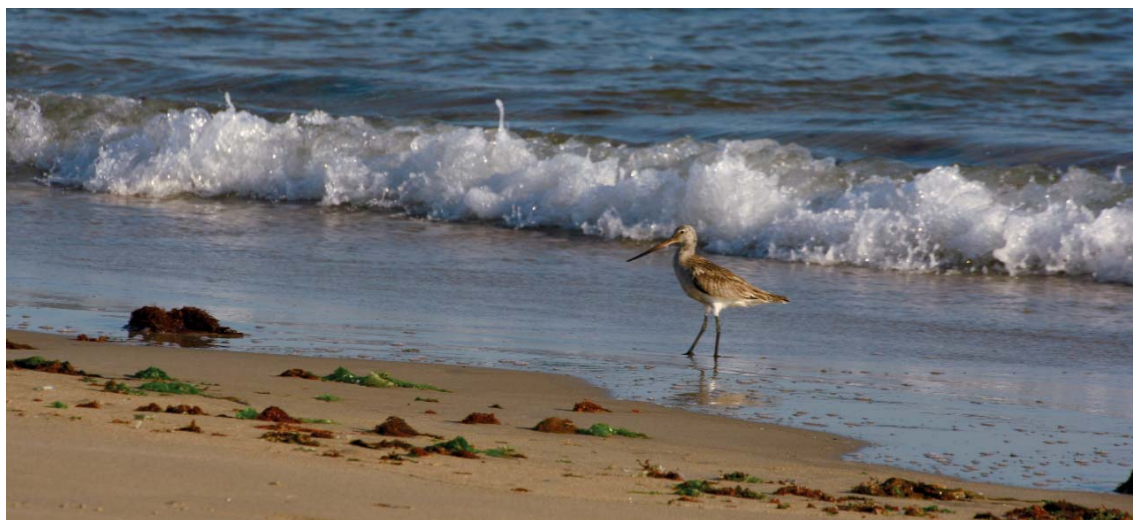
- ▶ André GUILLEVIC
Le 15 décembre 2010
68 ans
- ▶ François LE SENECHAL
Le 28 décembre 2010
83 ans
- ▶ Marcelle RENAULT
veuve MASNIERE
Le 3 janvier 2011 - 94 ans
- ▶ Armelle STERKERS
épouse VANTROEYEN
Le 3 janvier 2011 - 53 ans
- ▶ Andrée THOMAS
veuve LE PRIOL
Le 16 janvier 2011 - 79 ans
- ▶ Jérôme LE DONGE
Le 23 janvier 2011 - 79 ans
- ▶ Roger CASTEUR
Le 27 janvier 2011 - 73 ans
- ▶ Cécile LE TEUFF veuve JEGAT
Le 7 février - 88 ans

NÉCROLOGIE

Jérôme LE DONGE est décédé le 23 Janvier. Conseiller municipal de 1995 à 2001, il était aussi engagé dans la vie locale associative. A son épouse et à tous ses proches, nous les assurons de nos sincères pensées.

FÉVRIER

- ▶ **Jeudi 17 : Vidéo-conférence à 14h**
« Voyage en Inde » présentée par Noëlle et Henry BONNETAIN - Médiathèque - gratuit
- ▶ **Dimanche 20 : Ciné Ados - Séance de cinéma pour les 12-18 ans à 15h.**
Programme non communiqué
Cinéma de Quiberon. tarif : jeunes : 2 euros / adultes : 4 euros
- ▶ **Mercredi 23 : sortie nature de 10h à 12h**
« Observons les oiseaux », proposée par le Syndicat Mixte Gâvres-Quiberon.
3 euros pour les + de 12 ans, gratuit - de 12ans. Rendez-vous Parking du Fozo
Renseignements : 02 97 55 50 89



MARS

- ▶ **Mercredi 2 : Sortie nature de 9h30 à 11h30**
« Observons les oiseaux », proposée par le Syndicat Mixte Gâvres-Quiberon.
3 euros pour les + de 12 ans, gratuit - de 12ans. Rendez-vous Parking du Fozo
Renseignements : 02 97 55 50 89
- ▶ **Samedi 19 : Dîner dansant**
Organisé par l'association Loisirs et Culture- renseignements : 02 97 30 73 72
- ▶ **Dimanche 20 : Ciné Jeunes**
Séance de cinéma pour les enfants (dès 4 ans), à 15h. Au programme : "Le monde de Narnia 3"
Cinéma de Quiberon. tarif : jeunes : 2 euros / adultes : 4 euros.
- ▶ **Dimanches 20 et 27 : élections cantonales**
Restaurant municipal

Camping de Penthièvre

A ce jour, il reste un local commercial de 24m² libre à la location sur la saison 2011.

Renseignements en mairie :
02 97 30 92 00

Enquête INSEE

Dans le cadre d'une enquête relative à l'emploi, au chômage et à l'inactivité, des enquêteurs de l'INSEE interviendront sur la commune - par téléphone ou visite à domicile - du 7 au 22 mars ; du 6 au 21 juin ; du 5 au 20 septembre et du 5 au 20 décembre. »



L'ADMR

(l'Aide à Domicile en Milieu Rural) propose ses services auprès des personnes qui en ont le besoin.

Si le secrétariat est assuré par une salariée, la présidence locale l'est par un ou une bénévole. Françoise LIVORY qui avait succédé à Josette LE PADELLEC pour assurer cette tâche a souhaité après 4 ans passer la main. La tâche est lourde pour une seule personne, mais si le travail est partagé, la tâche en est que plus allégée. Un appel est lancé à qui pourrait s'engager pour quelques heures par semaine afin que le fonctionnement de cette structure puisse continuer dans les meilleures conditions.

Mairie de Saint-Pierre-Quiberon :
70 rue du Docteur Le Gall - BP 11
56510 Saint-Pierre-Quiberon
Tél. : 02-97-30-92-00 - fax : 02-97-30-87-20

Ouverture au public :
Lundi / Mardi / Mercredi : 8 h 15 → 12 h - 13 h 30 → 17 h 15
Jeudi : 8 h 15 → 12 h 15 - 13 h 30 → 18 h 15
Vendredi : 8 h 15 → 12 h
N° de publication : 67
Directrice de Publication : Geneviève Marchand
Crédit photo : Mairie Saint Pierre Quiberon - Imprimerie : IOV